



Serge Janicot, Catherine Aubertin, Martial Bernoux, Edmond Dounias,
Jean-François Guégan, Thierry Lebel, Hubert Mazurek, Benjamin Sultan et
Magali Reinert (dir.)

Changement climatique Quels défis pour le Sud ?

IRD Éditions

Lutte contre le changement climatique : la science aux avant-postes

Thierry Lebel et Jean-Paul Moatti

DOI : 10.4000/books.irdeditions.29406

Éditeur : IRD Éditions

Lieu d'édition : IRD Éditions

Année d'édition : 2015

Date de mise en ligne : 4 juillet 2019

Collection : Focus

ISBN électronique : 9782709921695



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

LEBEL, Thierry ; MOATTI, Jean-Paul. *Lutte contre le changement climatique : la science aux avant-postes*
In : *Changement climatique : Quels défis pour le Sud ?* [en ligne]. Marseille : IRD Éditions, 2015 (généré le
06 juillet 2019). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/irdeditions/29406>>. ISBN :
9782709921695. DOI : 10.4000/books.irdeditions.29406.

Lutte contre le changement climatique : la science aux avant-postes

Depuis le premier rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec) en 1991 et la mise en place de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique l'année suivante à l'occasion du sommet de la Terre de Rio de Janeiro, jamais les négociations climatiques internationales n'ont reçu une telle attention médiatique. Le protocole de Kyoto avait constitué, lors de la troisième Conférence des parties sur le climat (COP 3) en 1997, le premier accord international jamais signé pour réduire l'émission mondiale des gaz à effet de serre (GES), principaux responsables du réchauffement de la planète. L'échec de la COP 15 à Copenhague en 2009, qui devait imaginer la suite à donner à ce protocole, et les longues années de tractations peu fructueuses qui ont suivi ont conduit à ce que la COP 21, qui doit se tenir en décembre à Paris, soit internationalement perçue comme le sommet de la dernière chance pour réduire significativement les émissions de GES en se fondant sur le multilatéralisme onusien. Un tel accord, dont l'obtention est pour la diplomatie française un enjeu majeur, ne peut résulter que du sentiment partagé par l'opinion publique et les décideurs mondiaux que le réchauffement climatique est une grande menace pour l'avenir de la planète et pour une coexistence plus harmonieuse entre ses grandes aires civilisationnelles.

Le réchauffement climatique est une réalité dont l'ampleur est encore limitée (+ 0,85 °C en moyenne mondiale depuis le début de l'ère industrielle) mais, dans certaines régions, ses effets sont déjà significatifs, que ce soient les vagues de chaleur au Sahel, la perturbation des systèmes de mousson, la fonte des glaciers andins, les menaces sur la biodiversité, l'élévation du niveau des océans ou la formation de tempêtes tropicales en Méditerranée. Les régions de la zone intertropicale et des zones semi-arides attenantes sont doublement vulnérables à cet égard. D'une part, du fait de la faible variabilité interannuelle de la température qui les caractérise, elles sont les premières à sortir de l'enveloppe de leur climat de référence. D'autre part, c'est là qu'on attend les plus fortes augmentations de population, et ce quels que soient les scénarios démographiques considérés. En d'autres termes, c'est dans ces régions que le changement climatique va se faire sentir le plus rapidement et toucher une proportion sans cesse croissante de la population mondiale, avec le risque évident d'une aggravation majeure des inégalités et donc d'une instabilité des sociétés qui, de ce fait, seront encore moins bien armées pour y faire face.

Ce n'est pas le fruit d'un pur hasard de calendrier si la COP 21 vient clore une année 2015 qui a vu la redéfinition du cadre international de référence des relations Nord/Sud et de l'aide au développement, avec la conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement et l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies des Objectifs du développement durable (ODD), qui succèdent à l'horizon 2030 aux précédents Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de la période 2000-2015. La proximité calendaire, comme celle des objectifs affichés (l'ODD 13 fait explicitement référence à la lutte contre le changement climatique), reflète la nécessaire convergence entre les enjeux sociétaux liés au climat et ceux liés au développement durable. Ces enjeux font l'objet du présent ouvrage alimenté par les résultats de recherche de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Cette convergence fixe des responsabilités particulières aux scientifiques. Aux climatologues, elle intime de dépasser le stade de la seule alerte climatique pour explorer plus en profondeur, avec leurs autres collègues physiciens, chimistes et biologistes, les chaînes causales complexes qui relient le climat aux autres paramètres environnementaux et anthropiques. Elle conduit les économistes, sociologues, anthropologues et chercheurs en sciences médicales à s'intéresser à l'impact de ces changements environnementaux, qui ne sont pas exclusivement d'origine climatique, sur la santé, les équilibres sociaux et les opportunités économiques. Les équipes de l'IRD ont une longue tradition de recherches pluridisciplinaires menées en collaboration avec les collègues et institutions des pays en développement. L'émergence des problématiques de recherche liées aux changements globaux réoriente ces recherches vers l'évaluation des capacités de résilience

des écosystèmes et des populations qui en vivent, afin de proposer des solutions qui concilient atténuation du changement climatique et adaptation, préservation de l'environnement et réduction des inégalités. Surtout, elle appelle à l'émergence de nouveaux champs scientifiques pour étudier les interactions entre environnement – *sensu largo* – et sociétés dans le système Terre.

Les avancées des connaissances scientifiques sont un exemple typique de ce que le prix Nobel d'économie Joseph Stiglitz a qualifié de « bien public global ». Ce terme souligne le caractère par essence universel de la production scientifique, tant en termes d'accès libre à tous qu'en termes de validité générale des résultats obtenus. Face aux menaces que le réchauffement climatique fait peser sur l'avenir de la planète et à la montée, historiquement sans précédent, des inégalités dans la distribution actuelle de la richesse mondiale (entre et dans les pays), la science se doit d'assumer pleinement ses valeurs d'universalisme humaniste. Elle doit contribuer à mieux concilier l'agenda de la lutte contre le changement climatique avec celui du développement durable, en s'impliquant dans la construction d'une vision intégrée des interactions entre changements environnementaux et développement harmonieux des sociétés. Elle doit aussi contribuer à fonder sur des évidences objectives des politiques publiques nationales et internationales aptes à répondre à la fois au défi climatique et à la construction d'un monde plus juste. C'est l'ambition, modeste et consciente de ses limites, mais convaincue et déterminée, de cet ouvrage.

Thierry Lebel

directeur de la Mission pour l'interdisciplinarité et l'intersectorialité de l'IRD

Jean-Paul Moatti

président-directeur général de l'IRD